



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Absence d'opérations « place nette » dans le département des Deux-Sèvres

Question écrite n° 18064

Texte de la question

Mme Edwige Diaz attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'absence inquiétante d'opérations « place nette » dans le département des Deux-Sèvres. Depuis la fin de l'année 2023, le ministère de l'intérieur mène des opérations de ce type partout en France pour lutter contre les trafics de stupéfiants et les violences qui y sont associées. Cependant, aucune de ces opérations n'a encore été programmée dans les Deux-Sèvres, malgré l'urgence de la situation et son aggravation constante. En effet, une centaine de gendarmes étaient mobilisés en Dordogne le 14 mai 2024, 230 militaires sont intervenus à Rochefort et Saint-Jean-d'Angély fin avril et une cinquantaine de policiers ont mené une opération à La Rochelle le 9 avril. Mi-mars 2024, 285 gendarmes ont été mobilisés pendant trois jours dans la Vienne. Pourtant, à Niort et dans le reste des Deux-Sèvres, les *dealers* peuvent poursuivre leur activité illégale en toute impunité jusqu'au 10 juin, date de la fin de la période de réserve électorale. Ce manque d'intervention est d'autant plus alarmant que la ville de Niort est mentionnée dans un récent rapport publié le 14 mai 2024 par une commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic en France. Ce rapport souligne le rôle stratégique de Niort dans le trafic de drogue dans l'ouest du pays. C'est ainsi que des quartiers entiers sont contaminés, à l'instar du petit square des Frères-Montgolfier de la Tour-Chabot ou encore du Clou-Bouchet et les riverains deviennent de plus en plus habitués aux coups de feu. Récemment encore, un jeune homme a été grièvement blessé à l'arme à feu le 14 avril 2024 au sein de la Tour-Chabot. Mme la députée s'interroge sur les raisons de cette absence d'intervention. La réserve électorale invoquée ne semble pas justifiée, puisque la campagne officielle pour les élections européennes ne commence que le 27 mai. De plus, des opérations similaires ont été menées récemment dans d'autres régions, comme à Malzéville en Meurthe-et-Moselle le 14 mai et à Nevers dans la Nièvre le 15 mai. Mme la députée demande donc à M. le ministre si la réserve pour les élections européennes ne constituerait pas un prétexte fallacieux pour dissimuler un manque d'effectifs ou une mauvaise organisation plus générale du ministère en matière d'allocation des ressources. Elle s'inquiète des conséquences de cette situation pour les habitants des Deux-Sèvres, qui semblent être sacrifiés sur l'autel de l'incurie ministérielle. Elle souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement compte mettre en place pour remédier à cette situation et garantir la sécurité des citoyens de ce département.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18064

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mai 2024](#), page 4172

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)